CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Information (IVS)

Präsidium des Staatsrates
Information (IVS)

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

22 juin 2015

Circulation routière – «Toujours plus de véhicules en Valais»

(IVS).- Depuis cette année, le Valais enregistre la plus forte densité de véhicules par habitant de tout le pays. L'augmentation du parc des véhicules y est bien supérieure à l'évolution de la population. Cette forte densité de véhicules a une incidence directe sur le nombre de contrôles techniques à effectuer, les certificats médicaux à gérer et les mesures administratives à prononcer. Avec 355'000 contacts directs avec la clientèle en 2014, le Service de la circulation routière et de la navigation (SCN) a rencontré l'équivalent de la population valaisanne en une année ! Malgré cette charge importante, le taux de satisfaction des usagers se monte à 8.4 sur 10, selon le sondage effectué par un organe indépendant.

Dans un canton aussi étendu et montagneux que le Valais, l'indépendance dans les déplacements revêt une importance capitale. Raison pour laquelle, le parc des véhicules immatriculés est en constante augmentation. Alors qu'il s'élevait à 299'134 au 31 mai 2014 il est passé à 305'126 unités au 31 mai 2015, ce qui représente une augmentation de 2%. Il est constitué principalement de voitures de tourisme (213'230) et de motocycles (27'902). L'évolution du parc sur 10 ans (3% par année) est supérieure au taux de croissance de la population (1.5%), de sorte que le Valais enregistre maintenant la plus forte densité de véhicules par habitant de tout le pays avec 635 voitures de tourisme par 1000 habitants.

Cette augmentation du parc a une influence sur le nombre de contrôles techniques de véhicules à effectuer. Grâce à l'ouverture du centre de St-Maurice, il a été possible de contrôler 90'751 véhicules dans le canton en 2014.

Le nombre de personnes disposant d'un permis de conduire augmente également. Cela est dû à l'augmentation de la population du canton mais aussi au fait que les conducteurs restent plus longtemps au bénéfice du permis de conduire. Le nombre de conducteurs de plus de 70 ans s'est élevé à 24'894 en 2014.

Les examens pour l'obtention du permis de conduire varient assez peu d'une année à l'autre. En 2014, ce sont 16'767 examens théoriques et pratiques qui ont été effectués, contre 16'421 en 2013. Le taux d'échec aux examens pratiques cat. B (voiture), s'est situé à 28% alors que pour les examens cat. A et A1 (motos) ce taux est de 34%. Ceci place le canton du Valais dans la moyenne nationale.

Place de la Planta 3, 1950 Sion
Tél. 027 606 20 90 - 079 263 85 77 · Fax 027 606 20 94 · e-mail : andre.mudry@admin.vs.ch

Le durcissement des mesures administratives décidé par les chambres fédérales en 2005 a eu un effet positif sur le nombre de retraits de permis prononcés puisque malgré l'augmentation de la circulation sur les 10 dernières années le nombre de retrait est resté relativement stable. 4'304 permis ont été retirés en 2014. Les motifs principaux des retraits sont la vitesse excessive (1'339), la conduite en état d'ébriété (1'164) et l'inattention (590).

Chaque jour le service répond à plus de 400 appels téléphoniques et reçoit plus de 1'000 clients à ses guichets ou sur ses pistes de contrôles.

La forte augmentation des activités du service est maîtrisée grâce à une recherche constante de l'amélioration des processus, de la formation de ses collaborateurs et de l'extension de ses modules internet.

Pour s'assurer de la qualité du travail fourni, le service mandate chaque année un institut de sondage pour effectuer une enquête de satisfaction auprès de ses clients. Le taux de satisfaction des usagers se monte à 8.4 sur 10, selon le sondage effectué par un organe indépendant.

Personnes de contact ;
le conseiller d'Etat Oskar Freysinger - 079 777 11 97
Pierre-Joseph Udry, chef du SCN, 027 606 71 05 ou à son adjoint M. Bruno Abgottspon, 027 606 71 09.